

Les charges et réparations locatives

Mardi 3 novembre 2020/ 9h30 – 16h30

OBJECTIF : Cette journée de formation a pour objectif de cerner les notions de charges et de réparation locatives, de comprendre et connaître les textes de référence et de maîtriser les droits et obligations du bailleur en terme de réparations locatives et charges récupérables.

DATE : **Mardi 3 novembre 2020 de 9h30 à 16h30**

LIEU : **CTRC – 100 Bd brune – 75014 PARIS**

Tél. : 01 42 80 96 77

FRAIS : **50 € pour les adhérents**

100€ pour les non adhérents

* Le déjeuner n'est pas pris en charge par le CTRC.

RESPONSABLE : Mahjouba DARWANE

Inscription à retourner au CTRC

Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du chèque de frais seront pris en compte dans l'ordre de leur arrivée et aucun remboursement n'est possible en cas d'annulation tardive. Un virement est également possible si vous le souhaitez.

Les charges et réparations locatives

Mardi 3 novembre 2020 / 9h30 – 16h30

Nom du participant :-----

Association :-----

Adresse, téléphone personnel et e-mail (indispensable pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation tardive) :-----

Programme de la journée

1. La réglementation en vigueur

- L'article 23 de la Loi du 6 juillet 1989: définition des charges récupérables, répartition, régularisation
- Les décrets du 9 novembre 1982 et du 26 décembre 1986 fixant la liste des charges récupérables
- La récupération des charges en cas de travaux d'économie d'énergie : décret du 23 novembre 2009
- Les apports de la Loi ALUR

2. La répartition et la régularisation des charges

- La liste des charges récupérables
- Les Accords collectifs
- Les modalités de répartition des charges
- La loi ELAN et les possibilités de pratiquer un forfait charges
- Le départ du locataire : la restitution du dépôt de garantie

3. Le contrôle et le contentieux des charges et réparations locatives

- La justification des charges
- Le contrôle des charges
- Le rôle des associations de locataires
- Recours amiable et recours contentieux
- L'action du groupe et la loi Elan
- Délais de prescription
- Point sur la jurisprudence récente

4. Cas pratiques